

MAS

Maîtrise universitaire d'études avancées
Master of Advanced Studies

Urbanisme

février 2024 > décembre 2025



EPFL



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Directeurs

- **Dr Jérôme Chenal**, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), co-directeur du MAS et président du conseil scientifique
- **Prof. Laurent Matthey**, Université de Genève (UNIGE), Faculté des sciences de la société (SdS) et Institut des sciences de l'environnement (ISE), co-directeur du MAS et président du comité directeur

Comité directeur

- **Prof. Hy Dao**, Université de Genève, Faculté des sciences de la société (SdS) et Institut des sciences de l'environnement (ISE)
- **Dr Stéphane Joost**, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)
- **Prof. Vincent Kaufmann**, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)
- **Prof. Géraldine Pflieger**, Université de Genève, Faculté des sciences de la société (SdS) et Institut des sciences de l'environnement (ISE)

Le Comité directeur travaille en concertation avec des partenaires et des intervenant-es externes pour assurer la pertinence du programme par rapport à l'évolution des métiers dans le domaine de l'urbanisme.

Coordination

Dr Marlène Leroux, Université de Genève



Le Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme de l'Université de Genève et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne propose une formation continue de haut niveau passant en revue les concepts et préceptes contemporains de l'urbanisme, ainsi que l'usage des outils numériques au service de la planification, de la pratique du projet ou de son opérationnalisation. Cette formation aborde la mise en œuvre de stratégies foncières, les montages financiers, l'activation d'outils juridiques ou le déploiement d'une action publique locale.

Le MAS en urbanisme intègre les savoirs les plus récents des études urbaines et sciences de la ville en offrant une lecture renouvelée des enjeux urbanistiques, que ce soit à l'échelle des espaces publics, du bâti ou des grands territoires de la planification territoriale. Un large éventail d'études de cas est présenté et travaillé en ateliers et lors de visites de terrain avec des expert-es engagé-es dans différents contextes communaux et cantonaux de l'urbanisme helvétique et international. Les participant-es sont invité-es à mener des projets en urbanisme leur permettant d'approfondir leur propre expertise, ainsi qu'à expérimenter de nouveaux outils et pratiques.

Ce programme flexible et modulaire inclut 4 CAS pouvant être suivis indépendamment du MAS:

- **Thèmes et échelles de l'urbanisme**
- **Projet d'urbanisme et planification spatiale**
- **Information géographique en urbanisme**
- **Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains**



Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les nouveaux cadres de réflexion de l'urbanisme contemporain
- Mettre à jour ses connaissances des aspects règlementaires de l'urbanisme
- Acquérir ou consolider ses compétences techniques et méthodologiques en urbanisme (projet d'urbanisme, diagnostic et analyse territoriale, systèmes d'information, etc.)
- Développer une compétence à la critique d'actions et de projets urbanistiques qui permette leur évaluation
- Comprendre, à travers des études de cas, les dynamiques et blocages d'une diversité de projets d'urbanisme
- S'approprier les méthodes de projet en urbanisme, associant plusieurs compétences professionnelles

Compétences

- Définir et formuler des enjeux d'action collective dans différents contextes locaux, régionaux, nationaux, internationaux
- Élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), identifier les acteurs/trices concerné-es et déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle
- Être capable, en tant qu'acteurs/trices de la fabrique territoriale, de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitant-es et les usagers/ères, de mettre en convergence les acteurs/trices afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables
- Proposer des principes d'organisation et de conduite des projets urbains de leur conception à leur réalisation, tant du point de vue de la question foncière que de celle des incidences financières ou de l'acquisition des autorisations de construire
- Maîtriser les catégories, les échelles et les outils techniques et juridiques de l'action urbanistique contemporaine



Public

Professionnel-elles engagé-es dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, exerçant dans des bureaux, des administrations ou des associations; représentant-es d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts ; consultant-es souhaitant actualiser leurs connaissances en matière d'urbanisme, de conduite d'opérations urbaines, de planification territoriale

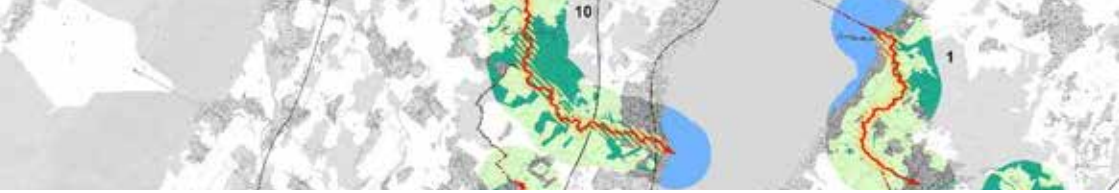
Méthode pédagogique

Structuré autour d'une didactique du projet, le MAS en urbanisme alterne enseignements théoriques sous forme de cours *ex cathedra* ou conférences, enseignements pratiques (travaux pratiques et exercices orientés), études de cas, visites de terrain et ateliers de travail (50% de la formation est donnée sous forme d'ateliers pratiques) et jeux de rôle. L'enseignement mobilise également des logiciels de simulation, des capsules vidéo et des extraits de MOOCs.

Les candidat-es réalisent tout au long de l'année des exposés, des interventions, des rapports, des analyses et des projets, individuellement ou en équipe.

Programme d'études

Le MAS s'articule en 4 modules et un mémoire de fin d'études (60 crédits ECTS). Chaque module peut être suivi indépendamment sous la forme d'un Certificat de formation continue / *Certificate of Advanced Studies* (CAS).



Module 1 |

Thèmes et échelles de l'urbanisme

De février à juin 2024 | Vendredi 8h30 – 19h00

10 crédits ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)

Vincent Kaufmann (EPFL), **Laurent Matthey** (UNIGE)

Les vecteurs paysagers, le sol, les grands tracés, les "morphologies bâties" (barres, cour, etc.) et les "formes de ville" (dense, en archipel, centre-ville, etc.), les temporalités, les modes de vie apparaissent de plus en plus comme les thèmes de l'action urbanistique contemporaine. Ces grands thèmes se déploient de manière différente selon l'échelle (urbaine, paysagère, territoriale ainsi que de proximité) à laquelle on les considère, pour faire émerger de nouvelles catégories à l'origine d'une conception renouvelée de l'urbanisme.

Le **CAS Thèmes et échelles de l'urbanisme** propose, au travers de 7 entrées thématiques, de renouveler l'approche des enjeux contemporains de l'urbanisme. Il s'agira, au gré d'études de cas, d'analyses de projets et de travaux pratiques, de comprendre les possibles ouverts par ces catégories et d'analyser les conditions de leur mise en œuvre.



Module 2 |

Projet d'urbanisme et planification spatiale

De septembre 2024 à janvier 2025 | Vendredi 8h30 – 19h00

15 crédits ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)

Jérôme Chenal (EPFL), **Géraldine Pflieger** (UNIGE)

Dans les villes européennes, la planification urbaine s'organise de plus en plus autour du projet d'urbanisme. Or, la conception d'un projet urbain nécessite de posséder et d'assembler des compétences diversifiées provenant du droit et de la science politique, de l'architecture et de l'urbanisme, du génie civil et de l'analyse de la mobilité, de l'économie et de l'action foncière, ainsi que de l'écologie. Ces compétences diverses et complémentaires sont mobilisées aux différentes étapes du projet.

Le **CAS Projet d'urbanisme et planification spatiale** propose d'analyser chaque étape de la construction du projet en y associant des perspectives analytiques et pratiques et en s'appuyant sur des études de cas en Suisse et à l'international, afin d'appréhender les compétences clés à chaque étape du projet et les conditions de leur assemblage.



Module 3 |

Information géographique en urbanisme

De février à juin 2025 | Vendredi 8h30 – 19h00

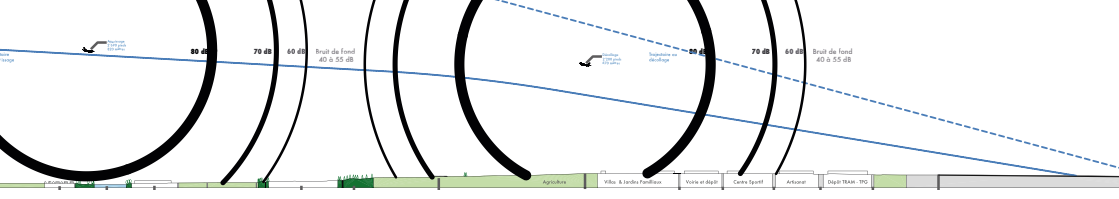
15 crédits ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)

Hy Dao (UNIGE), **Stéphane Joost** (EPFL)

Le projet urbain est aussi un projet informationnel. La législation et la pratique dans le domaine de l'urbanisme impliquent de plus en plus la prise en compte de l'information spatialisée, que ce soit dans des phases de diagnostic, de conception, d'implémentation ou d'évaluation. Dans le même temps, la société numérique contemporaine génère de nouvelles données et façons de partager l'information. Il est plus que jamais nécessaire pour les professionnel·les de l'urbanisme d'en comprendre les principes et les méthodes afin de pouvoir la mobiliser de manière pertinente.

Le **CAS Information géographique en urbanisme** propose, au travers de la thématique générale de l'évaluation de la qualité de vie, d'envisager différents modes d'utilisation de l'information géographique pour répondre à divers enjeux contemporains de l'urbanisme. Il s'agira, à travers des exposés théoriques et de cas d'application, de traitements de données et de visites sur le terrain, de comprendre le potentiel et les limites de l'information géographique dans le domaine de l'urbanisme.



Module 4 |

Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains

De septembre à décembre 2025 | Vendredi 8h30 – 19h00
10 crédits ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)

Jérôme Chenal (EPFL), **Laurent Matthey** (UNIGE)

La notion d'urbanisme opérationnel renvoie généralement à la phase de mise en œuvre du projet urbain. Celle-ci doit être comprise au sens le plus large du terme, puisqu'elle mobilise tout autant les stratégies d'acquisitions foncières, le calcul des incidences économiques, la détermination des outils de financement ou encore les modalités de mise au concours et l'octroi des autorisations de construire. Dans la fabrique de la ville contemporaine, cet urbanisme opérationnel mobilise autant les pouvoirs publics que des acteurs/trices d'un nouveau genre, appelés les opérateurs urbains. Tous deux sont confrontés à la conduite de processus complexes, dont la bonne maîtrise permet la mise en œuvre des plans et projets d'urbanisme, allant du simple lotissement à des interventions plus amples ou ambitieuses.

Le **CAS Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains** propose d'analyser le rôle des acteurs/trices et les étapes de la mise en œuvre des plans, de la définition des politiques à la construction des bâtiments en passant par les politiques d'acquisitions foncières, l'anticipation de la rentabilité financière et les dispositifs d'acquisition des autorisations de construire.



Module 5 | Mémoire de fin d'études

10 crédits ECTS

Le mémoire de MAS est réalisé sous la responsabilité d'un-e directeur/trice de mémoire désigné-e par le comité directeur. Il consiste en un travail d'une certaine ampleur, dont le champ s'inscrit dans l'une des thématiques des CAS ou au croisement de plusieurs d'entre elles. Le mémoire peut être orienté recherche, étude ou projet.

Remplacement | Équivalence

La possibilité est donnée de remplacer le **module 4 Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains** par un autre programme de formation continue en urbanisme (et domaines apparentés) délivré par les hautes écoles partenaires du MAS en urbanisme et identifié dans une liste établie par le comité directeur (disponible sur demande). L'équivalence porte sur 10 crédits ECTS.

Obtention du titre

Le *Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme / Master of Advanced Studies in Urban Planning and Design* de l'Université de Genève et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne est délivré, sur proposition du comité directeur, lorsque l'ensemble des conditions requises par le présent règlement d'études sont remplies.

Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Master ou maîtrise universitaire ou licence universitaire correspondant au minimum à 4 années d'études réussies, ou titre jugé équivalent
- Master HES ou équivalent dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un domaine jugé pertinent en lien avec le programme du MAS

Les candidats doivent par ailleurs joindre à leur demande d'admission les pièces demandées dans le dossier de candidature, notamment:

- Un CV avec copie des diplômes et autres pièces justificatives
- Une lettre de motivation détaillant leur projet de formation
- La copie des diplômes du ou des CAS en Thèmes et échelles de l'urbanisme, Projet d'urbanisme et planification spatiale, Information géographique en urbanisme et Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains de l'UNIGE et de l'EPFL si celui-ci/ceux-ci ont été obtenus préalablement à la demande d'admission au MAS, en vue d'une validation des crédits ECTS dans le cadre du/des modules concernés
- La copie du diplôme du programme de formation continue figurant sur la liste annuelle des programmes de formation continue approuvée par le comité directeur et pouvant donner droit à l'octroi d'une équivalence de 10 crédits ECTS en remplacement du module Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains

Inscription: 8 janvier 2024

En ligne sur www.unige.ch/formcont/cours/masurbanisme

Finances d'inscription

- CHF 20'500.– pour le MAS en urbanisme, comprenant les 4 modules thématiques et le travail de maîtrise
- CHF 4'000.– pour le CAS Thèmes et échelles de l'urbanisme
- CHF 6'000.– pour le CAS Projet d'urbanisme et planification spatiale
- CHF 6'000.– pour le CAS Information géographique en urbanisme
- CHF 4'000.– pour le CAS Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains

Lieux

Genève et Lausanne

Horaires

Les vendredis de 8h30 à 19h00 (avec une heure de pause)

Contact – Renseignements

Dr Marlène Leroux

mas-urbanisme@unige.ch

www.unige.ch/formcont/cours/MASurbanisme